



Numéro 606 - février 2022

Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/udcgt14/>

<https://www.calvados.cgt.fr>

Le 8 mars une déferlante pour l'égalité !

Déposé le 23/02/2022

CAEN PIC

P4

LA POSTE
D'EXEMPLE DE TIMBRAGE

Agenda

08 mars

Journée internationale de lutte
pour les droits des femmes

12 mars

Manifestation pour le climat

17 mars

Journée nationale interprofessionnelle
de grèves et de manifestations

24 mars

Journée nationale d'actions des retraités

Imprimé par nos soins
Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier
N° commission paritaire : 1122 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065
Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen
Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr
Site internet : <https://calvados.cgt.fr>
Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr



LE 8 MARS

Le 8 mars, ce n'est pas la journée de LA femme, ce n'est pas la Saint Valentin ou la fête des mères...

C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, c'est le moment de se mobiliser pour gagner enfin l'égalité !



Retrouvez-l'ensemble du programme du Calvados dans les pages intercalaires !

L'APPEL

La prise de conscience et les mobilisations féministes grandissent et font bouger les lignes partout dans le monde. Nous sommes debout, nous voulons décider de nos vies. Nous voulons l'égalité.

NOUS VOULONS ÊTRE RECONNUES DANS NOS MÉTIERS, BIEN PAYÉES, À ÉGALITÉ AVEC LES HOMMES AU TRAVAIL !

Avec la crise sanitaire, les femmes sont toujours en première ligne, mal payées, majoritaires dans des métiers essentiels (soins, santé, services publics). Nous sommes touchées de plein fouet par la précarité, les bas salaires et le temps partiel subi. Notre travail est déconsidéré et invisibilisé. Aides à domicile, assistantes d'élèves en situation de handicap (AESH), enseignantes, soignantes, travailleuses sociales... Les grèves se multiplient dans les métiers féminisés. Faisons converger ces luttes le 8 mars pour imposer des revalorisations salariales, des emplois stables et durables et des perspectives de carrière ambitieuses ! Les femmes immigrées ou sans papiers sont surexploitées, peu reconnues socialement et peu susceptibles d'évoluer dans leurs emplois. Nous voulons qu'elles soient régularisées !

NOUS VOULONS VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ SANS VIOLENCE SEXISTE ET SEXUELLE ! NOUS VOULONS ÊTRE LIBRES DE NOS CHOIX SUR NOS CORPS !

LE 12 MARS

MARCHES CLIMAT 2022

PAS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SANS JUSTICE SOCIALE !

A CAEN, le 12 mars

Rendez-vous à 14h00

Place de la république

Les rapports scientifiques qui se succèdent depuis plusieurs années confirment que nos modes de production capitalistes et les choix politiques sont responsables du dérèglement climatique et de ses conséquences. Il est donc urgent de changer de modèle de société.

La crise écologique comme la crise sociale sont les résultats de décennies de politiques d'austérité, de régressions sociales et de remise en cause des conquêtes sociales, des services publics et de notre indépendance industrielle, où les intérêts privés et financiers priment sur l'intérêt général des populations et plus particulièrement des plus précaires. Le déversement des aides publiques, notamment dans le cadre de la crise sanitaire et du plan de relance, fait aux entreprises sans conditionnalité économique ou sociale, ni même environnementale, renforce la priorité donnée au monde de la finance, contribue à la spéculation et participe à faire de la France une championne du versement des dividendes aux actionnaires.

Les luttes alliant enjeux sociaux et environnementaux se multiplient sur l'ensemble du territoire, dans les entreprises et les services. Préservation et développement de l'emploi, des qualifications, maintien et relocalisation des productions sont des revendications et des enjeux cruciaux et vont de pair avec la préservation de notre environnement, pour construire des alternatives à la recherche du seul profit, pour accompagner les nécessaires transformations de nos modes de production et de consommation.

D'autres choix que ceux mis en œuvre sont possibles, comme la réduction du temps de travail à 32 heures, une autre répartition des richesses par la revalorisation du Smic à 2000 € brut, la mise en place d'une automaticité entre augmentation du Smic et relèvement des minima de branche, l'augmentation des salaires, des pensions et des prestations sociales.

Pour dénoncer les politiques actuelles, le tout libéral et capitaliste, et porter nos légitimes revendications, **la CGT appelle à rejoindre, partout sur le territoire, les Marches pour le climat du samedi 12 mars 2022**



« MARS EN LUTTES !!! »

Edito

Par **Jacques AMBROISE**,
Secrétaire Général
de l'Union Départementale
CGT du Calvados



Le livre d'enquête « les fossoyeurs » réalisé par un journaliste indépendant, lanceur d'alerte, Victor Castanet, sur la situation des Ehpad au sein du groupe Orpéa a fait l'effet d'une bombe !

Groupes capitalistes du secteur, Orpéa et Korian dans la tourmente, tant le livre met en cause directement la gestion par la pénurie de personnels et de matériel face aux besoins des personnes âgées accueillies dans ces établissements.

Si beaucoup feignent d'être surpris, voire scandalisés, la CGT dénonce la marchandisation de la santé et, tout particulièrement, l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées dans ces instituts à but lucratif depuis des années. C'est d'ailleurs avec l'appui des syndicats CGT de la santé qui ont témoigné de la réalité de leur travail, que ce document a été possible.

Beaucoup de pressions ont été déployées pour empêcher sa sortie, beaucoup d'argent a été proposé à son auteur tant les enjeux pour Orpéa sont importants.

Gros sujet du moment, les salaires, 80% des français interrogés considèrent qu'il faut une augmentation générale des salaires. Mesurons ensemble ce que la CGT a réussi à installer dans le débat public depuis que nous avons décidé de prioriser cette question dans la construction de nos mobilisations dès l'automne dernier et remettre au cœur la question du salaire de base, du SMIC, du point d'indice et relèvement des minimas de branche.

Sans limite, par rapport aux cadeaux qui ont été fait tout au long du quinquennat, les entreprises adhérentes au Medef ont fait connaître leur nouveau programme de régression sociale pour le futur locataire de l'Élysée, selon le bon vieux principe de celui qui finance la campagne, décide de ses orientations. Les exigences patronales sont grandes !

Il exige tout à la fois de ne plus financer la formation des privés d'emploi et régionaliser Pôle emploi, Il veut flexibiliser encore plus le temps de travail et remettre en cause la 5ème semaine de congés payés. Il veut s'attaquer à la protection sociale en supprimant les cotisations sociales jusqu'à 2,5 SMIC et faire une réforme paramétrique de la retraite (recul de l'âge et augmentation du nombre de trimestres nécessaires pour un taux plein).

Dans le cadre des élections présidentielles, il est primordial de continuer à porter les questions sociales dont notamment l'urgence d'augmenter les salaires et les retraites.

Le débat fait également apparaître la nécessité de renforcer la campagne contre les idées d'extrême droite en direction des salariés en démontrant leur dangerosité pour les droits des travailleurs.

Demain commence aujourd'hui et les salaires sont partout au cœur des mobilisations, en atteste les mobilisations à Renault Trucks et chez Initial.

C'est bien la moindre des choses au regard des augmentations du coût de la vie qui s'invite dans le quotidien des ménages, énergie, logement, alimentation...

Il est de plus en plus difficile de remplir son frigo, son réservoir pour se déplacer et se chauffer à la maison.

La journée de grève et de manifestation interprofessionnelle unitaire du 27 janvier sur les salaires et l'emploi a rassemblé plus de 160 000 manifestants dans les localités, plus de 2500 à Caen. Beaucoup de salariés expriment leur colère mais aussi leur volonté d'obtenir des augmentations conséquentes qui modifieraient leur qualité de vie.

D'une manière très générale, les organisations ont souligné la forte proportion de CGT dans les cortèges, mais beaucoup reste encore à faire pour mobiliser tous les secteurs professionnels. Nous remettons le couvert **le 08 Mars** lors de la journée Internationale de lutte pour les droits des femmes et **le 17 Mars** lors d'une journée Nationale Interprofessionnelle de Grèves et de Manifestations, construisons le rapport de force nécessaire.

Les retraités étaient mobilisés avec les actifs et privés d'emploi eux aussi pour leurs pensions et préparent méthodiquement la mobilisation du **24 mars** prochain où les actifs seront les bienvenus.

Il est incontestable que d'autres choix sont possibles pour transformer la société pour qu'elle soit solidaire, émancipatrice et respectueuse de la planète.

Sur ce dernier sujet, une marche pour le climat est programmée le **Samedi 12 Mars**.

Alors bien sûr pour construire le rapport de force et gagner cette transformation, nous devons être convaincus et convaincant, même si le combat est rude et que le contexte sanitaire actuelle ne nous aide pas.

NE CEDONS PAS AU FATALISME, AMPLIFIONS LA MOBILISATION !!!

MARS, un mois revendicatif !

Le 17, les actifs et les retraités !

Pour l'heure nous ne disposons pas encore des modalités pratiques pour ces deux journées de mobilisation ! Des informations suivront. Vous pourrez les retrouver sur le site de l'Union Départementale :

<https://www.calvados.cgt.fr>

Suite aux manifestations du 27 janvier et aux mobilisations du privé et du public, l'intersyndicale rejointe par l'UNSA et les organisations de jeunesse appellent à une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle le 17 mars.

Nouvelle journée de grève et de manifestations interprofessionnelles le 17 mars.

Le 27 janvier dernier, plus de 170 manifestations portaient la revendication d'une augmentation des salaires et des pensions, à l'appel des organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires et des organisations de jeunesse FIDL, MNL, UNEF et VL.

L'UNSA se joint à elles pour appeler à une nouvelle journée de grève et de manifestations interprofessionnelles le 17 mars. Dans l'intervalle, ces organisations soutiennent les nombreuses mobilisations qui ont lieu dans les entreprises ou le secteur public.

- L'inflation a atteint 2,8% en décembre 2021.
- Carburant, électricité, gaz... Le prix de l'énergie à augmenté de 18,6 %.
- Les produits alimentaires de première nécessité ont également vu leur coût augmenter de manière importante.

Une récente étude de l'ONG OXFAM a mis des chiffres sur cette explosion des inégalités.



En France, la fortune des milliardaires a augmenté de 86 % depuis le début de la pandémie, tandis que, dans le même temps, 4 millions de personnes supplémentaires se sont retrouvées en situation de vulnérabilité.

Milliardaires	Fortune Mars 2020 (milliards €)	Fortune Octobre 2021 (milliards €)	Différence (milliards €)
Bernard ARNAULT	67,3	163,6	96,3
Françoise BETTENCOURT MEYERS	43,3	77,9	34,6
François PINAULT	24,0	42,3	18,3
Alain WERTHEIMER	15,2	27,1	11,9
Gérard WERTHEIMER	15,2	27,1	11,9
Total	165	338	173

Source : Forbes

Sous la présidence d'Emmanuel Macron, les 1% les plus riches ont vu leur niveau de vie augmenter de 2,8% en moyenne, quand les 5% des ménages les plus modestes ont perdu jusqu'à 0,5% de leur pouvoir d'achat.

Pour faire face à l'augmentation du coût de la vie, la CGT défend une augmentation générale des salaires dans le secteur privé et des traitements dans la fonction publique, en commençant par les plus bas salaires.

Il faut également augmenter les montants des bourses destinées aux étudiants et les pensions qui touchent les retraités.

Le 24, les retraités et les actifs !

Les retraités préparent une nouvelle mobilisation unitaire le 24 mars 2022.

Les retraités ont envie d'en découdre avec le gouvernement et le patronat sur la question de l'augmentation de leur retraite.

On a d'un côté le président des riches et les 500 familles qui détiennent 45% du capital en France, et en même temps des retraités qui deviennent de plus en plus précaires voire pauvres !



Marc Bastide, de l'Union Confédérale des Retraités CGT à annoncer les suites de la grande manifestation unitaire sur les retraites et le pouvoir d'achat qui, à l'appel du groupe des neuf organisations syndicales et associatives (UCR-CGT, UNIRS-Solidaires, UCR FO, UNIR-CFE-CGC, CFTC, FSU, FGR FP, LSR et UNR-PA) avait rassemblé 25 000 retraités le 2 décembre dernier à Paris.

Plusieurs temps forts vont rythmer ce premier trimestre 2022, et un point d'orgue unitaire est déjà fixé avec une nouvelle journée nationale d'actions en régions le 24 mars 2022.

Les retraites dans l'étau !

Entre d'un côté l'augmentation de l'énergie, des frais de santé, de l'alimentation et de l'autre les non-revalorisations des retraites et pensions, la coupe est pleine : « Nous avons eu 0,4% d'augmentation des retraites de base en janvier, 1% sur les retraites complémentaires, et ce pour une inflation à 3% selon la Banque de France. On voit qu'il y a de la marge !

Un éloignement des services publics

L'UCR CGT entend donc porter au cours de ces prochains mois ses trois principales revendications ; l'augmentation des retraites, une meilleure protection sociale avec le 100% Sécu que revendique la CGT, et un meilleur accès aux services publics.

Pour les retraités, l'accès aux services publics est de plus en plus difficile. Ils en sont de plus en plus éloignés alors que 30% d'entre eux n'ont pas accès au numérique.

Ils sont partout confrontés à des automates. Il en va de même pour la santé et la protection sociale. Se soigner est de plus en plus difficile pour diverses raisons, notamment l'explosion des dépassements d'honoraires qui rendent le coût des soins prohibitifs ou encore la fermeture des lits d'hôpitaux.

Des mobilisations pour des augmentations de salaire

Chez INITIAL à Carpiquet

Les salariés de l'entreprise INITIAL, spécialisé dans le nettoyage professionnel (blanchisserie, livraison de linges ...), sont mobilisés partout sur le territoire national suite aux provocations de la Direction lors des Négociations Annuelles Obligatoires.

Alors que l'inflation atteint près de 2,7% selon l'INSEE, l'entreprise propose une augmentation indécente de 1,7% pour les plus petits salaires alors qu'aujourd'hui, nombres d'entre eux ne parviennent peu ou pas à boucler les fins de mois.



Le 14 et 15 février 2022, près de 70% des salariés du site de Carpiquet étaient en grève, à l'appel de la CGT.

Les salariés ont décidé collectivement reconduire ce mouvement dans les prochains jours, selon différentes modalités, jusqu'à obtention de leurs revendications. La CGT demande immédiatement la réouverture des négociations autour des propositions des salariés.

Au foyer ODYSSEE à Saint Pierre en Auge



Dix-huit personnes ont débrayé devant le foyer Odyssee à Saint-Pierre-en-Auge (Calvados), ce mardi 1er février 2022, à 18 h 30. Salariés de l'établissement médico-social, ils répondaient à un appel national intersyndical et réclament une revalorisation salariale.

Au foyer Odyssee, une majorité du personnel a obtenu la prime du Ségur de la Santé : 183 €. Mais les manifestants demandent que personne ne soit oublié par le Ségur.

Seul le personnel paramédical est concerné par cette prime, les autres salariés ne le sont pas, alors que les missions des uns et des autres se complètent. Ils estiment avoir perdu 400€ de pouvoir d'achat en 20 ans.

Les manifestants craignent aussi que cette prime Ségur ne soit qu'une imposture, qu'elle leur soit retirée autrement par une refonte de la convention collective. Une convention collective unique pour le médico-social, ils ne sont pas contre, mais à condition qu'elle soit de haut niveau, et pas que l'on déshabilite Pierre pour habiller Paul.

Des budgets insuffisants !

L'État ne met pas les moyens par rapport aux ambitions qui sont affichées. Depuis plus de vingt ans, les financeurs publics donnent des budgets très serrés, et les employeurs bloquent l'évolution du point d'indice. La gestion des employeurs est très comptable, avec des budgets insuffisants.

Globalement, les manifestants dénoncent des conditions de travail dégradées. « Le scandale Orpéa met en lumière le ratio insuffisant d'encadrants par rapport au nombre de résidents dans ces Ehpad. Dans nos foyers non plus, le ratio n'est pas au niveau.

Par Sylvain OLLIER et Nicolas CORIC

Augmenter la précarité pour diminuer le chômage, Ça c'est du social !

Extrait du communiqué des collectifs privés d'emploi et précaires

Le gouvernement s'en vante et beaucoup de médias reprennent en cœur : le chômage recule avec la reprise économique. Les statistiques de l'INSEE le confirment en s'en tenant à une conception restreinte du chômage, réduite à celles et ceux qui ne travaillent pas du tout (catégorie A).

Cette catégorie baisse de 13,2% (un peu plus forte en Normandie 14,4%) mais la baisse est divisée par 2 quand on compte les autres catégories de chômeur. euses: ce qui signifie que les emplois précaires restent stables ou augmentent, l'emploi précaire remplace le chômage à temps partiel. Les précaires s'enfoncent dans la précarité.

L'année 2020 a été une année record dans la création d'entreprises (+84300) mais ce sont des micros entrepreneurs pour les 2/3 des entreprises individuelles. Près d'un quart sont dans les transports avec le modèle UBER qui prive de garanties sociales en donnant l'illusion de la liberté.

Enfin il faut noter la progression des radiations qui s'accroissent d'un tiers et de la cessation désinscription pour défaut d'actualisation : ces 2 motifs de baisse du chiffre du chômage représentent 2 fois plus que les sorties pour reprise d'emploi déclarée. On peut s'interroger sur la pertinence de statistiques quand une catégorie aussi floue que la cessation d'inscription représente 40% des sorties. La réforme de l'assurance chômage qui frappe d'abord les précaires vient creuser encore plus les écarts.

Nous en demandons l'abrogation pure et simple et invitons chômeurs et précaires à contacter nos organisations pour se défendre contre exclusions et sanctions ...Mais aussi contre les baisses d'allocations qui ne permettent plus de vivre.

FERROVIAIRE

Des infos que vous ne trouverez nulle part ailleurs !

Lors de sa création Railcoop (SCIC) annonçait mettre en place des trains sur les lignes qui avaient été abandonnées par la SNCF !

Le prétexte, l'entreprise publique a failli à ses missions de service public, notamment en n'irriguant plus tous les territoires.

Critique certes justifiée, mais qui tait volontairement les causes et les responsabilités politiques ! Celles qui, pour répondre à la libéralisation du ferroviaire, imposée par l'Union Européenne ont précisément conduit au démantèlement de l'entreprise historique.

En premier lieu, la séparation du réseau avec la création de RFF (1997), puis par l'ouverture à la concurrence au Fret ferroviaire (2006) et pour finir par la loi LOM (loi d'orientation sur les mobilités) en 2018 qui a consacré l'éclatement de la SNCF en 5 sociétés anonymes.

Un nouveau cap pour ouvrir à la concurrence les services de voyageurs afin de pousser un peu plus loin la casse de l'entreprise publique et offrir de nouvelles parts de marché aux multinationales du transport.

Pendant cette période on a très peu entendu ces coopérateurs, occupés qu'ils étaient à d'autres fonctions dans la direction d'entreprises (Energie..) inscrites dans les lois du marché, également dans le secteur ferroviaire (EPSF: établissement public de sécurité ferroviaire...)

Le gouvernement, par la voix de son ministre des transports, Mr Djebbari, soutient et promeut l'opération Railcoop car il y voit un argument pour justifier l'ouverture à la concurrence. Dans ce registre la FNAUT (Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transports) est complètement investie dans cette démarche.

Aujourd'hui, l'annonce par Railcoop d'ouvrir dès décembre 2022 de nouvelles lignes, rentre pleinement dans cette stratégie d'ouverture à la concurrence et ne différencie en rien cet opérateur des autres, tous guidés par les profits à venir et non, par la nécessité de développer voire de maintenir le maillage du territoire.

Elle sort du modèle vertueux qu'elle prétendait vendre au début de son abondante communication relayée par les médias acquis à la cause libérale.

On comprend mieux pourquoi des experts de ce modèle politique soutiennent de telles opérations voire, comme M. Wauquiez, Pdt de la Région Rhône-Alpes-Auvergne, apporter leur concours en vendant à Railcoop, des matériels roulants à des tarifs tenus secrets.

En effet, dans la présentation de la nouvelle desserte Nantes-Lille, en lien avec la demande faite auprès de l'autorité organisa-

trice de transport (AOT) de réaliser un « test d'équilibre » pour savoir si les trains mis en place sont de nature à compromettre l'équilibre économique du contrat de service public conclu par l'AOT Normandie, on découvre la vraie nature et la stratégie de Railcoop !

Comment ne pas s'apercevoir que les horaires correspondent à quelques minutes près au tracé des trains TER existants ?

Alors, coïncidence ou substitution aux trains qui circulent actuellement ?

En fait, cette nouvelle offre qui en réalité n'en est pas une, ne changera pas grand-chose en termes de dessertes, car la très grande majorité des usagers utilisent ces trains dans le cadre du domicile-travail ou domicile/études.

Proposer de mettre 9h00 pour rejoindre Lille au départ de Nantes, alors qu'il est possible de le faire en un peu plus de quatre heures en TGV, n'est-ce pas démontrer que les intentions sont ailleurs !

Ce qui est certain c'est que cela met à mal la convention qui lie la Région à la SNCF jusqu'à la fin 2029 et introduit au final par de petites touches l'ouverture à la concurrence.

Pour les usagers, Railcoop n'apportera pas de nouvelles relations ferroviaires. Ainsi, comme indiqué par l'AOT dans sa réponse aux mesures d'instruction, « il est considéré que chaque SLO (Services ferroviaires librement organisés) se substitue totalement au service Nomad train et engrange ainsi 100 % de ses recettes ». La Région a même prévu de financer de 1,5 à 2,5 millions le déficit d'exploitation.

Il est écrit « les pertes potentielles de recettes seront compensées avec le montant des concours publics à la charge de l'AOT et en ne prenant pas en compte, à ce stade, les bénéfices nets pour les clients, les éventuelles économies de coûts pouvant résulter du non-remplacement de matériel roulant arrivant en fin de vie utile ou de personnel dont le contrat arrive à échéance.

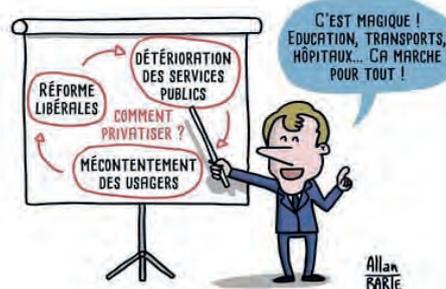
En clair, financer les pertes de l'opérateur privé et en profiter pour ne pas investir dans le matériel qui fait pourtant cruellement défaut et, surtout, continuer à supprimer des emplois de cheminots. Quant à la direction SNCF, elle ne trouve rien à redire, enfermée qu'elle est dans sa stratégie de réduction des coûts.

Bel exemple de la concurrence libre et totalement faussée. De plus, les usagers n'auront pas d'autres choix que de prendre les trains qui leur seront imposés par la ou les Régions.

Quid de la responsabilité des élus des collectivités locales qui ont apporté leur concours financier avec de l'argent public pour finalement contribuer un peu plus au démantèlement du service public ferroviaire ?



MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»





**GRÈVE
FÉMINISTE**
DÉFERLANTE POUR L'ÉGALITÉ
8 MARS 2022

MANIFESTATION

10h30 - place du Théâtre

***RASSEMBLEMENT
FESTIF***

12h/14h - place Bouchard

A CAEN

A l'appel du Collectif Droit des femmes 14 dont Ensemble, Solidaires, UL CGT HsC et de FSU, UD CDT, centre LGBTI de Normandie, OLF

AGENDA FÉMINISTE

Événements autour du 8 mars

Lundi 28 février

Semaine des féminismes

14h : intervention de
Linda Sehili
(Solidaires)

18h : projection du documentaire
« Paye (pas) ton gynéco » et
Intervention de Nina Faure

Jeudi 3 mars

Semaine des féminismes

16h30 : Présentation
des éditions Daronnes
par Juliette Dimet

18h30 : Représentation du
spectacle

« La rue fait mauvais genre »
par la compagnie Transtropie
(Malou Estenne)

Mercredi 9 mars

Semaine des féminismes

14h : Présentation de
« XY média »

Jeudi 10 mars

Semaine des féminismes

16h30 : Table-ronde étudiante
« Politiser ses études :
Genres et Féminismes en
sciences sociale »

Mardi 15 mars

Cinéma Le Normandy
Trévières

Ciné-débat autour du film
« L'événement »
Organisé par le Planning
Familiale 14 et
Sud Santé sociaux

Les rendez-vous de la Semaine
des féministes auront lieu dans
**l'Amphi MRSH à l'université
de Caen**

Mardi 1^{er} mars

Semaine des féminismes

14h : Intervention
d'Aurore Koechlin et
présentation de son livre
La révolution féministe

Mardi 5 mars

Salle polyvalente
de Bougy

17h30 : Ciné - débat
autour du
documentaire
« Debout les femmes »

Lundi 7 mars

Semaine des féminismes

17h30 : Présentation et table ronde
des collectifs féministes caennais
(dont le Collectif Droits des Femmes 14)

Mardi 8 mars

En plus de la manifestation et du rassemblement

15h : débat sur « les » féminismes »
par le CDDF14 et avec la participation
de Pauline Letourneur

(grande salle Maison des syndicats)

18h : Atelier « Travailler et se mobiliser dans les
secteurs de la santé »

(par la semaine des féministes à
l'université de Caen → **Amphi MRSH**)

20h : projection - débat autour du film
« Ouistreham » à l'**amphi Daure**
(organisé par la CGT)

20h : spectacle des « souffleuses de vers »
au bar **el Camino** à Caen

Samedi 12 mars

Enceinte de l'abbaye
aux hommes

16h-19h

- pièce de théâtre écoféministe
« Déesse »
- conférence sur la place
Des femmes dans
les sciences

Samedi 19 mars

À Bernières

17h
ciné-débat du
documentaire
« debout
les femmes »



INDECOSA

Nous sommes toutes et tous des consommateurs !

Une grande partie de nos activités nous amène à consommer. Loin des clichés de la « surconsommation » nous sommes contraints par notre mode de vie de passer par la consommation de produits, de services, d'équipements divers, et cela au-delà des traditionnelles courses alimentaires.

Que nous soyons automobilistes, assurés, usagers des services publics, des transports, locataires ou propriétaires de notre habitat, pratiquants des loisirs, **nous consommons !**

Autant d'actes qui ne sont pas anodins au regard des moyens restreints dont nous disposons et qui s'amenuisent. Le pouvoir d'achat régresse, constat que nous faisons tous..... Sauf le gouvernement !

La crise sanitaire a de multiples conséquences sur notre vie :

- Accroissement de la précarité !
- Endettement généralisé.
- Montée des impayés.

Et ce n'est malheureusement pas terminé!

La valse des prix a déjà des répercussions importantes sur les produits alimentaires de première nécessité, sur l'énergie (carburant, gaz, électricité) alors que nos ressources ne suivent pas.

Dans ce contexte de nombreuses personnes souffrent de plus en plus :

- Au moins 12 millions d'habitants sont en situation de fragilité avec accroissement considérable du nombre de repas servis par les associations solidaires,

- Plus de 4 millions de personnes sont sans abri ou mal logés,
- 5,6 millions de ménages n'ont pas les moyens de se chauffer correctement avec de graves conséquences sur leur santé.

Souvent ce que nous achetons n'est pas à la hauteur de nos besoins, de nos attentes. D'une voiture à un contrat d'assurance, d'un vêtement à des appareils d'équipement les « mauvaises surprises » ne sont pas rares ! Or, la consommation est l'autre facette de notre pouvoir d'achat, de nos possibilités financières avec notre salaire.

Nous sommes bien souvent démunis et isolés face à un achat, un service qui ne nous convient pas, nous nous heurtons à un magasin de grande distribution, à l'administration, à un groupe d'assurance ou une banque, qui sont, eux, les « tout puissants ». C'est le pot de terre contre le pot de fer et nous renonçons à faire valoir nos bons droits.

Or, depuis quelques décennies des organisations de consommateurs se sont créées, regroupées et les droits des consommateurs ont été reconnus, mais cela reste **un combat de tous les jours !**





InDeCoSa

Qu'èsaquo ?

Tous les adhérents de la CGT sont automatiquement affiliés à InDeCoSa-CGT

Pour autant, tout citoyen peut adhérer à InDeCoSa-CGT

InDeCoSa-CGT est à l'écoute des salariés au quotidien

Dans le Calvados l'association tient des permanences :

- Le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h00 à l'UD CGT 8 rue du colonel Rémy à CAEN Tel **02.31.83.68.25**
- Dans les UL CGT de Bayeux et Condé sur Noireau.
- Au CE de Renault Trucks les 1er et 3ème mardi de 13h30 à 14h30.

InDeCoSa-CGT, c'est aussi des élus représentants des locataires chez des bailleurs sociaux :

LES FOYERS NORMANDS : J. LE MAGOERO mail lemagoero.jocelyne@orange.fr

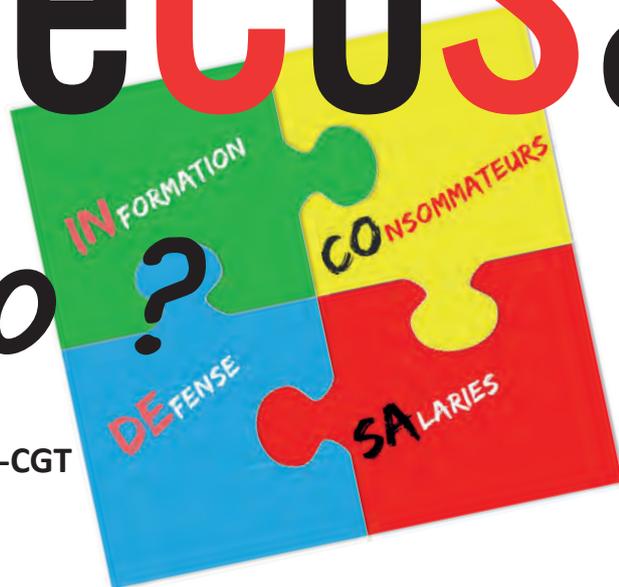
INOLYA : Y. FERNANDEZ mail fernandezyves.cgt14@yahoo.com

PARTELIOS : C. CONTESSE mail contesse.c@gmail.com

CDC-HABITAT : J-B. ACUNA mail acunajeantbaptiste@gmail.com

Ce sont aussi des permanences santé au sein du **CHU de CAEN** à l'espace info santé le 1er jeudi de chaque mois de 14h00 à 15h30. (Prochainement **FALAISE** et en projet le Centre **BACLESSE**)

En bref les occasions de nous rencontrer sont multiples et diverses. Cette information en est une et notre appréciation sur la situation actuelle renforce le besoin de réagir et de se défendre, car les années se suivent et se ressembleront tant qu'on ne sera pas débarrassé de ce système qui règle notre vie : **le capitalisme !**



INDECOSA-CGT porte aussi des revendications nationales:

- Une revalorisation significative de tous les salaires et du point d'indice pour la fonction publique.
- Une revalorisation de tous les minima sociaux et des pensions.
- Une TVA réduite pour tous les produits de consommation courante ainsi que sur les charges contraintes (eau, énergie, logement...)
- Le gel immédiat des prix des carburants et du fioul domestique.
- Une refonte de l'indice INSEE qui fasse la distinction entre l'alimentation, l'habillement, le logement (loyer et crédit immobilier), les produits d'hygiène et les autres produits dits « non vitaux ».
- Le retour à l'échelle mobile des salaires qui s'est pratiquée jusqu'en 1982.
- Un secteur de la consommation qui a les moyens d'informer et de défendre les consommateurs / usagers.

Etant donné que ces trains vont se substituer à des Trains TER existants, il faudra pourtant continuer à réaliser la rotation du matériel SNCF pour assurer les dessertes entre les gares origine et arrivée. Dans ce cadre, va-t-on assister à des circulations à vide pour assurer les trains au départ de Caen, Coutances, St Lô, et Granville ?

Ce serait un comble et un véritable gâchis !

D'autre part, en cas de défaillance (pannes, incidents etc.), demandera-t-on à la SNCF de prendre en charge les voyageurs ou bien, ces derniers devront-ils rester à quai ?

Il est vrai que Mr Morin, Président de la Région Normandie, après avoir supprimé de nombreux guichets et les 125 emplois correspondants en rajoute pour supprimer également des contrôleurs sur certains trains.

En choisissant de donner des sillons de trains (droit d'accès au réseau) à Railcoop, il entend poursuivre le démantèlement de la SNCF. Il fallait bien donner des gages à la candidate de la droite, Mme Péresse, pour obtenir le poste de « responsable économique » de sa campagne électorale avec au menu la suppression de 150 000 postes de fonctionnaires !

Qui des enseignants, des hospitaliers, des policiers, ou quels autres salariés des administrations publiques, qui manquent pourtant en cette période de pandémie, en pâtira ? Un véritable coup de kärcher en projet, qui isolera un peu plus les territoires, tout en portant un coup à la cohésion sociale.

Au moment où l'urgence climatique impose une vraie stratégie de développement, la Région Normandie et la SNCF nous proposent de livrer des trains à la concurrence tout en réalisant des économies sur les services existants. Aucune ambition de développer des transports moins polluants tout en poursuivant l'isolement d'une partie des territoires par l'absence réelle de desserte ferroviaire cadencée comme notamment dans le sud Manche.

Le collectif citoyen avec le soutien de la CNR va continuer à s'opposer à cette stratégie de démantèlement du service public. Il va poursuivre son action avec les usagers et les élus pour au contraire, exiger la création de nouvelles circulations sur les axes bas Normands afin de répondre à la fois, aux besoins des usagers et, à la nécessité de relever les défis environnementaux qu'exigent le dérèglement climatique et ses effets délétères que l'ouverture à la concurrence ne résoudra surtout pas !

Par **Philippe Denolle**

Président du collectif citoyen de défense des lignes
Caen-Rennes, Caen-Tours Paris- Granville



Le syndicat CGT des cheminots de Caen interpelle les maires !

Par **Marc LEROCHAIS**
Secrétaire adjoint

Les collectivités locales sont amenées à se prononcer en ce moment sur le projet porté par la société Cargo Property Development de construction d'une plate-forme logistique sur les communes de **Mondeville, Cormelles le Royal et Grentheville.**

Le
site
de
PSA



Notre syndicat de cheminots, qui travaille à la relance du fret ferroviaire SNCF sur l'agglomération caennaise, demande depuis des années aux côtés d'organisations écologistes, que soit étudiée la possibilité de recourir au rail pour desservir cette plate-forme, qui générera un trafic de près de **500 poids-lourds** au quotidien.

Cette proposition est malheureusement restée lettre morte, notamment auprès de Caen la mer pourtant propriétaire des terrains qui vont être cédés au groupe Carrefour.

Le site devant accueillir le projet a la chance d'être relié directement au réseau ferré national (ligne Mantes-Cherbourg) par une voie ferrée propriété de la CCI actuellement en sommeil. Il nous paraît pertinent, à l'heure de l'urgence climatique et alors que le secteur des transports est un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre, de regarder les possibilités d'utilisation du mode ferroviaire, transport écologique par excellence. D'autant plus que le boulevard périphérique est particulièrement encombré dans ce secteur.

Soutien public national au fret ferroviaire, soutien de la Région Normandie à la création d'ITE (installations terminales embranchées), attentes de nos concitoyens sensibles à la question environnementale et climatique, orientations du PDU et du SRADDET...

Il paraît incompréhensible de ne pas regarder sérieusement l'option ferroviaire.

Ceci a d'ailleurs été soulevé par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale dans son avis du 2 septembre 2021 sur ce projet de plate-forme. Elle recommande de « réaliser une analyse permettant de justifier l'absence de recours au fret ferroviaire, ainsi que de l'absence de toute mesure de réduction du trafic routier et des pollutions associées ». Elle ajoute, page 10 une évidence « un des éléments déterminants pour le choix d'implantation des sites logistiques est l'examen des possibilités de recourir à une desserte multimodale et de privilégier les modes alternatifs à la route ».

Ainsi, nous renouvelons notre demande d'une expertise approfondie, qui pourrait être relayée par les collectivités locales concernées par le projet. Celle-ci pourrait déterminer les potentiels captables par le rail, chiffrer les coûts de remise en état de la voie de la CCI ainsi que de la création d'une ITE pour desservir le site, tout en évaluant les tonnes de CO2 évitées et la plus-value environnementale et de sécurité routière.

Nous pensons que ce dossier est un enjeu majeur pour la transition écologique dans l'agglomération caennaise. Faut-il continuer sur les schémas du passé où le tout routier est privilégié, ou bien privilégier une solution plus responsable et conforme à l'urgence climatique, ainsi qu'au renforcement de la sécurité routière, par le recours au fret ferroviaire ? Nous optons sans hésiter pour la seconde option, et sommes persuadés que votre collectivité partagera cette vision.



Le 4 janvier INDECOSA -CGT du Calvados tenait son Assemblée Générale

Le Compte rendu Par **Didier BERGAR** Secrétaire de l'association dans le Calvados

Malgré le climat sanitaire ambiant, 20 camarades ont pu participer à notre Assemblée Générale. Parmi ceux-ci, Jacques Ambroise secrétaire de l'UD 14, Arnaud FAUCON secrétaire national d'INDECOSA-CGT et jacky TRAVERS d'INDECOSA-CGT 76 et membre du bureau national.

Après une courte introduction évoquant la situation économique et sociale du Pays remettant en cause les méfaits du capitalisme, nous avons fait le tour de nos actions consuméristes et de nos difficultés liées à la crise sanitaire. Le constat est que malgré tout, nous avons continué à recevoir les plaintes des consommateurs et des locataires toujours plus nombreuses lors des permanences mais surtout par internet.

Les débats ont porté :

Sur la hausse de tous les produits de première nécessité, l'énergie, les mutuelles... des hausses qui mettent à mal d'année en année notre pouvoir d'achat, mais aussi une politique des prix bas, qui étouffe les agriculteurs et les fabricants de base.

Sur les difficultés que rencontrent nos étudiants, les privés d'emploi et les faibles revenus, obligés de recourir aux banques alimentaires.

Dans ce contexte de nombreuses personnes souffrent et elles sont de plus en plus nombreuses chaque année :

+ De 12 millions d'habitants en situation de fragilité avec un accroissement considérable du nombre de repas servi par les banques alimentaires.

+ De 4 millions de personnes sont sans abri, mal logées ou sans logement personnel.

5,6 millions de ménages n'ont pas les moyens de se chauffer correctement avec de graves conséquences sur leur santé et leur budget. Combien cet hiver ?

Sur la nécessité de rendre visible l'association de consommateurs de la CGT : INDECOSA-CGT auprès de nos syndiqués et de nos concitoyens.

Nous avons décidé :

- De relancer avec nos camarades de l'Orne, le collectif « chauffe qui peut » en interpellant les responsables politiques et les médias sur la précarité dans son ensemble mais aussi énergétique.
- De relancer ce que faisait le national, « le panier de la ménagère » indice des prix par la CGT.
- De commencer notre campagne des élections des représentants des locataires (15 novembre-15 décembre 2022), avec les quatre bailleurs où nous sommes actuellement et en plus le bailleur : CAEN la mer Habitat.

Notre journal « l'écho du locataire normand » est en cours de distribution (15000 exemplaires) dont une partie sur Rouen et sa banlieue. Souhait de constituer une équipe pour Le Havre et Deauville.

- De faire connaître d'avantage INDECOSA-CGT en distribuant dans les entreprises un tract sur ce que nous faisons en lien avec les préoccupations des gens : consommation, logement, santé.
- D'effectuer une démarche auprès des directions de l'hôpital de Falaise et du Centre François BACLESE, pour tenir des permanences des usagers, tout en relançant le CHU avec qui nous avons des difficultés pour reprendre nos permanences suite au COVID.

Cela fait du boulot, mais l'équipe INDECOSA-CGT Calvados s'étoffe d'année en année en camarades militants et mène à bien ses objectifs avec le soutien sans faille de notre Union Départementale CGT.

Vous pouvez nous rejoindre, nous saurons vous accueillir ! Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Le 31 janvier Une délégation reçue par la direction de l'hôpital de Falaise

Monique FOURGEAUD et Marie Ange POIRIER de l'UL de Falaise accompagnées de Didier BERGAR ont rencontré M. LECAT Directeur Adjoint de l'hôpital lui-même accompagné de Mme RICHEN directrice de la commission des usagers.

Cette rencontre faisait suite à la demande écrite d'INDECOSA d'être reçu, pour évoquer un certain nombre de points et surtout solliciter une permanence d'usagers au sein de l'établissement, à l'image de ce qui se fait au CHU de Caen.

Le directeur s'est d'abord dit satisfait de les recevoir car a-t-il expliqué, l'hôpital est en demande de représentants des usagers. De fait, il a encouragé chacun à présenter une candidature à l'ARS ainsi qu'à la commission des usagers. Il a précisé que l'ARS proposait une formation.

Concernant une permanence il n'y est pas favorable expliquant que l'hôpital étant plus petit que le CHU, le nombre de plaintes y est également moins conséquent. En revanche, il ne verrait pas d'inconvénients à en prêter une, s'il y avait un besoin ponctuel ! Il ajoute qu'il préférerait que les représentants d'INDECOSA-CGT aillent dans les services pour se présenter, auprès des usagers et des membres du personnel !

Depuis cette rencontre M. LECAT a bien adressé à Monique, le lien, pour faire auprès de l'ARS, la demande de candidatures à la commission des usagers. La demande auprès de l'ARS est en cours.

La convention n'est pas encore signée mais nos deux représentantes de l'INDECOSA-CGT Calvados Marie-Ange et Monique sont déjà prêtes à arpenter les services de l'hôpital de Falaise pour résoudre les litiges soulevés.

Par **Monique FOURGEAUD**

L'énergie: Un véritable scandale

Aujourd'hui grâce à l'ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire historique), EDF est tenu d'approvisionner ses concurrents en électricité dans des conditions fixées par les pouvoirs publics.

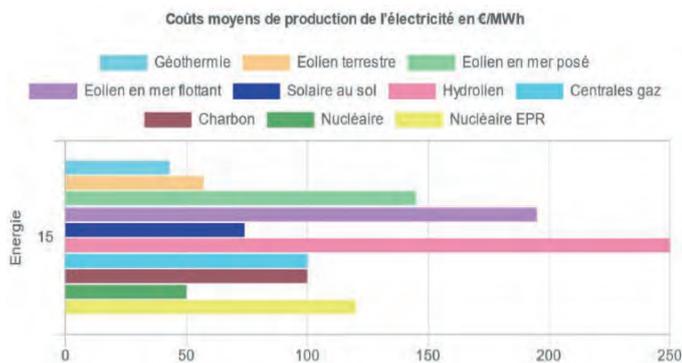
Une première mondiale EDF obligée de financer ses concurrents !

Depuis le crack pétrolier des années 70, et l'envolée des prix de l'énergie, la France a fait le choix de produire son électricité à partir du Nucléaire. Cela nous garantit une autonomie énergétique et nous rend indépendant du prix des matières fossiles. Mais depuis la libéralisation du marché de l'énergie les prix de l'électricité sont indexés aux énergies dites alternatives (Eolien et solaire) ce qui fait exploser les prix de l'électricité sur les marchés.

EDF doit rétrocéder 25% de l'énergie nucléaire qu'elle produit, à ses concurrents. À un prix fixé par le gouvernement.

Actuellement ce prix est de 42€ le MWh, pour un prix de fabrication estimé à 50€.

Le prix de l'énergie sur les marchés est proche aujourd'hui de 300€ le MWh !



Un détournement de fonds publics !

Aujourd'hui, avec son projet de loi obligeant EDF à rétrocéder 15% de plus à ses concurrents (au final 40% de sa production nucléaire), le gouvernement fait le choix d'offrir à quelques entreprises (souvent privées) une énergie à bas prix fabriquée par les centrales d'EDF et donc payée par les Français.

Une opération qui va coûter 8 milliards 'euros à EDF



Et pour les consommateurs ?

Comment imaginer une seule seconde, qu'en ruinant le principal fabricant d'électricité Française, les prix vont baisser ?

Qui va devoir payer la facture à la fin ? EDF étant détenu en majorité par l'Etat Français, ce sont les Français qui vont payer le manque à gagner d'EDF. De plus, les villes, les communautés voir les ministères, n'ont plus accès au tarif réglementé d'EDF et vont donc devoir payer l'énergie triple en 2022.

Qui va payer ? Nous via nos impôts !



Une solution ? OUI !

La France est le pays où l'électricité est la moins chère d'Europe. C'est la privatisation du marché de l'énergie qui est à l'origine de cette flambée des prix. Le seul moyen de faire chuter les prix de l'énergie est de renationaliser EDF.

Signez la pétition en ligne : La privatisation de l'électricité nuit gravement à votre facture #Pour Une Énergie Publique

Une campagne portée par les représentants du personnel d'EDF

<https://energie-publique.fr/>

Une pétition en ligne !



Michel SIDORTCHOUK nous a quitté !

Même si la terrible réalité de son état de santé était connue, la triste nouvelle que tous appréhendaient depuis quelques semaines est finalement tombée, Michel nous a quitté dans la matinée du 28 janvier.

Le 02 février, un hommage lui a été rendu de la part de toute la CGT en général et plus particulièrement de son syndicat, la CGT du CHU de Caen, de son Union Locale, Hérouville Saint Clair et de l'Union Syndicale des Retraités du Calvados, structure dont il était membre du bureau et en charge de la formation.



Après un bref passage à la CFTD et un désaccord sur la réforme des retraites, Michel a rejoint la CGT. Comme il aimait tant le dire : « l'erreur est humaine ! ».

Standardiste au CHU de Caen, Michel ne s'est pas contenté de rejoindre le syndicat CGT de l'établissement mais, très vite il est devenu un militant très engagé. Il devient membre de la Commission Exécutive ; puis membre du bureau, trésorier et enfin, membre de notre CFC.

Elu du personnel CGT dans l'établissement, il a siégé au Comité Technique d'Etablissement, à la Commission de Formation et aussi à la Commission de Réforme.

Côté interprofessionnel, Michel était membre de la Commission Exécutive et du bureau de l'Union Locale d'Hérouville Saint Clair, membre du bureau de l'Union Syndicale des Retraités du Calvados et membre de la Commission de Formation de la Confédération.

Michel tenait particulièrement à mettre toute son expérience au service de la formation CGT. Et toutes les personnes qui ont été formées par lui se souviennent de son Humour, de ses anecdotes, et repères historiques : une référence le Mimi ! Et c'est bien le privilège des hommes d'exception de demeurer une référence !

A l'Union Syndicale des Retraités du Calvados, il animait des formations envers les retraités en leur rappelant la nécessité d'être Syndiqué au passage à la retraite.



Michel, c'était aussi et surtout l'homme de tous les combats, de toutes les diffs, de toutes les luttes, de toutes les manifestations, toujours prêt à braver n'importe quelle météo avec sa carrure imposante, son chapeau et sa canne ! Il avait toujours à cœur de défendre et promouvoir les intérêts des travailleurs. Michel, c'était la volonté de lutter contre les patrons et les injustices avec la solidité de ses convictions. Il avait la confiance de tous et personne ne se posait de question, chacun savait qu'il serait là aux manifs, aux diffusions de tracts, dans les débrayages, aux piquets de grève, dans tous les événements marquant la vie sociale. Il était là !

Pour beaucoup Michel était aussi un Ami, car toujours présent quand tout n'était pas forcément rose dans leurs vies. Michel, un homme discret presque pudique, d'une grande sensibilité, un homme avec une culture débordante, une carrure imposante, une prestance. Autant de qualités qui auprès des camarades CGT du CHU lui valait le surnom de **Sidor le Grand**.

Toujours empreint de bienveillance, de chaleur humaine, de simplicité, de modestie, Michel se définissait volontiers comme un militant de l'ombre, ce qu'il n'était surtout pas.



Michel restera pour tous ceux qui l'ont connu, dans l'ensemble nos Structures CGT, une figure, une image, une présence incontournable. Il nous laisse le souvenir du combattant, de l'homme engagé pour une société plus solidaire et de paix.

Ne s'imposant jamais, mais toujours ferme dans ses convictions qu'il exprimait sans détours, Michel laisse un grand vide.

Adieu l'ami, le camarade.

H pour Histoire

La chronique de Christian LANGEAIS

1919

« Le mouvement ouvrier du Calvados se transforme, s'organise, prend conscience de sa force »

Quand la petite histoire rejoint la Grande !

L'étude des grèves par secteur industriel a montré, dans les articles précédents que le « réveil des travailleurs » calvadosiens, s'il n'est pas général, est indéniable. En 1919, nous pouvons ainsi constater que le monde ouvrier du Calvados s'organise, prend conscience de sa force.

Les grèves de 1919, contrairement à celles qui vont venir en 1920, sont majoritairement des réussites. Le gouvernement Clémenceau désireux de désamorcer le mécontentement a cédé devant la volonté syndicale d'obtenir la loi de 8 heures, votée le 23 avril. Mais son application est difficile dans le Calvados où une multitude de petites entreprises cherchent à la contourner. Les syndicats à la mesure de leurs moyens s'emploient à l'application sans faille de la loi et à dénoncer toutes les irrégularités.

La manifestation du 1^{er} mai 1919 à Caen, Journée internationale des travailleurs, si elle a la saveur bien particulière de la paix retrouvée, célèbre la réduction du temps de travail, obtenue après trente ans de lutte, en même temps qu'un avertissement que la solidarité ouvrière ne tolérera pas que certaines catégories de salariés n'en bénéficient pas. Très suivie, elle regroupe 1200 personnes à Caen (et 600 à Lisieux) aux cris de « vive Jaurès », « amnistie » et au chant de l'Internationale. « Les hommes y portent l'églantine, symbole de la Révolution française, à la boutonnière. Les femmes, très nombreuses, l'arborent à leur corsage », raconte l'*Ouest-Éclair* (l'ancêtre de Ouest-France) dans son édition du 2 mai 1919.

Les grèves deviennent plus longues et plus dures à l'été 1919 face à un patronat encouragé par le gouvernement à ne céder qu'en dernier recours.

Les ouvriers peuvent se sentir moins isolés et capables pour la première fois de faire contre poids à un patronat qui possédait pratiquement tous les droits avant la guerre et à la satisfaction des organisations syndicales et socialistes naît un sentiment de solidarité de classe chez une partie croissante des travailleurs.

Ainsi, aux revendications s'adjoint pour une bonne part, la volonté d'exprimer sa conscience d'appartenir à un même monde, le monde des travailleurs.

Et si les grèves constituent le moyen d'action privilégié, la hausse considérable du coût de la vie conduit à des actions spécifiques... que nous aborderons dans un prochain numéro du Courrier de l'UD.

Révolte contre les injustices, les conditions de travail et de vie, les syndicats se doivent alors de rendre cohérentes ce qui ne pourrait rester « qu'un sentiment de révolte ». C'est à une véritable « mission d'éducation », dont le terme revient sans cesse dans les colonnes du Populaire normand, qu'entendent remplir les syndicats.

Augustin QUINTON, mécanicien-ajusteur à la Société normande de métallurgie (SNM), secrétaire du syndicat de Métaux où il a contribué à implanter cette organisation à Blainville, à Dives-sur-Mer, à Amfréville, à Soumont-Potigny et Lisieux, est élu secrétaire de l'Union départementale CGT, (1919-1921) (sa biographie est accessible gratuitement sur le site du dictionnaire biographique du mouvement ouvrier mouvement social) écrit ainsi dans le premier numéro du Populaire normand du 14 juin 1919 :

« L'organisation syndicale arrive facilement à remettre l'ordre en mettant les choses au point, si elle n'a affaire qu'à l'ignorance naturelle mais si, comme dans la plupart des cas elle se trouve en présence de l'ignorance cultivée, entretenue par le patronat ou le personnel de maîtrise afin de nuire /.../, là, évidemment, c'est plus grave ».

Cette nouvelle combativité, les occasions de se grouper, se rencontrer, offre aux militants plus aguerris, aux idées plus structurées, plus avancées, la possibilité de les exprimer, de tenter de convaincre à l'aide de la presse et la formation.

« Vous avez des observations, suggestions, vous souhaitez participer, vous initier à des recherches sur les femmes, les hommes, les syndicats qui font l'histoire de la CGT dans le département, n'hésitez pas à m'envoyer un petit mot. »

christian.langeois@orange.fr

**Militants,
adhérents,
ensemble
soyons
solidaires**

**Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale**

partenariat@macif.fr

